

<http://aspacle.fr/spip/spip.php?article352>

# Le calendrier Parcoursup 2022 en trois étapes

- Informations générales - Divers -

Date de mise en ligne : mardi 18 janvier 2022

---

Copyright © ASPACLE - Tous droits réservés

---

# Le calendrier Parcoursup 2022 en trois étapes

Début Novembre 2021 > Janvier 2022

## 1 Début Novembre 2021 → Janvier 2022 Je m'informe et découvre les formations

**DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER**

- Je prépare mon projet d'orientation. Je pose false mes recherches sur le site [Parcoursup 2022](#) et sur [Parcoursup 2021](#) pour consulter le moteur de recherche des formations.
- Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle.
- Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me présenter des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

**DÉBUT DÉCEMBRE**

Si je suis lycéen, je navigue ma fiche de dialogue. Je consulte et classe par ordre de préférence mes projets d'orientation et formule des recommandations.

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE**

**Ouverture du site d'information Parcoursup 2022.**

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2022. Plus de 10 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les informations pratiques sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères d'évaluation des candidats, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir mes choix.

Si vous êtes en situation de handicap, vous disposez également sur chaque fiche de formation des recommandations de réussite handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec la pour connaître l'accessibilité des lieux et les aménagements possibles.

2 Juin > 15 Juillet 2022 - Je reçois les réponses des formations et je décide

## 2 Juin > 15 Juillet 2022 Je reçois les réponses des formations et je décide

**JEUDI 2 JUILLET — Début de la phase d'admission principale**

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations auxquelles j'ai demandé.
- À partir du 2 juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou non\*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

**JEUDI 23 JUILLET — La phase d'admission complémentaire est ouverte**

**MARDI 5 JUILLET**

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. Il s'agit de la dernière étape avant la rentrée.

**VENDREDI 15 JUILLET — Fin de la phase principale**

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

**Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission**

**DES LE 2 JUILLET**

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectionnées (BTS, BUT, licence professionnelle, IUT, master, etc.), je peux demander un accompagnement individualisé me permettant de préparer mon projet de formation adapté à mes besoins spécifiques. Ce service est accessible à tous les lycéens qui n'ont pas obtenu de proposition d'admission et qui souhaitent se réorienter en cours d'année. Ils peuvent aller jusqu'à solliciter un accompagnement personnalisé (APAS) et demander la mise en place d'un suivi de formation et préparer la phase complémentaire.

À partir du 2 juin, les candidats en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques peuvent solliciter un accompagnement individualisé (AAI) en demandant la mise en place d'un suivi de formation et préparer la phase complémentaire.

**DU 23 JUILLET AU 14 SEPTEMBRE**

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 23 juillet.

**À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET**

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAEES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation ou à préparer mon projet et en fonction des places disponibles.

\* La réponse « Oui » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre projet (suivi, conseils, tutorat, etc.). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consulter ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

20 janvier > 29 mars > 7 avril 2022 - Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

## 20 Janvier → 29 Mars → 7 Avril 2022 Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

**DU 20 JANVIER AU 29 MARS**

- Je m'inscrits sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'ajoute ma motivation. Après 10 vœux (avec possibilité de inscription dans les formations), je peux également formuler 10 vœux complémentaires pour des formations en apprentissage.

**20 JANVIER**

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'admission de son académie et de ceux que j'ai renseignés sur la fiche d'admission via Parcoursup.

**MARDI 20 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux**

**20 JUILLET**

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

**MARDI 20 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux**

Après avoir formulé mes vœux, je peux également formuler 10 vœux complémentaires pour des formations en apprentissage.

**JEUDI 7 AVRIL — Dernier jour pour formuler mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux**

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

Si vous êtes lycéen, vous pouvez formuler des vœux dans le cadre de la procédure pour de plus en plus de formations. Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le site [Parcoursup](#).